

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01805  
Numéro SIREN : 840 809 164  
Nom ou dénomination : 4.4 TRANSACTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2023 sous le numéro de dépôt 17530

**4.4 TRANSACTIONS**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Au capital de 10 000 Euros**  
**Siège social : 9 Bis rue Maréchal de Lattre de Tassigny**  
**44000 NANTES**  
**RCS NANTES : 840 809 164**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE**  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,  
Le dix-huit septembre,  
A quinze heures,

Les associés de la Société 4.4 TRANSACTIONS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 Euros, divisé en 1 000 parts de 10 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

-Monsieur Serge BOUJU, titulaire de 220 parts sociales en pleine propriété,  
Ci .....220 parts,

-Monsieur Nicolas VILLATTE, titulaire de 50 parts sociales en pleine propriété,  
Ci .....50 parts,

-Monsieur Emmanuel DURBAN, titulaire de 220 parts sociales en pleine propriété,  
Ci .....220 parts

-Société ATLANTIQUE BOISSONS NANTES, représentée par la Société C.G.P,  
elle-même représentée par Monsieur Fabrice CHIFFOLEAU, titulaire de 510 parts  
sociales en pleine propriété,  
Ci .....510 parts

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.



L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabrice CHIFFOLEAU représentant la Société ATLANTIQUE BOISSONS NANTES, associée présente et acceptante qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun Gérant n'étant associé.

Monsieur Fabrice CHIFFOLEAU, Gérant non associé est présent.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de la gérance,
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte de la résolution proposée à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale constate qu'à la suite de la réalisation d'un résultat bénéficiaire au 31 décembre 2022 approuvé lors des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient, conformément aux dispositions des articles L.223-42 et R.123-66 du Code de Commerce, de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*



## DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et le Président de séance.

**Fabrice CHIFFOLEAU**  
**Gérant**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Chiffolleau', written over a light blue horizontal line.

**ATLANTIQUE BOISSONS NANTES**  
**Monsieur Fabrice CHIFFOLEAU**  
**Président de séance**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Chiffolleau', written below the text.A small, stylized handwritten mark or signature in the bottom right corner of the page.